

Les professeurs ont obligatoirement, entre eux, des conférences que préside le Directeur, et celui-ci est tenu d'adresser de fréquents rapports à l'administration municipale sur tout ce qui est relatif à l'enseignement.

Chaque année, le 22 novembre, fête de Ste. Cécile, un grand concert doit être donné, dans lequel les meilleurs élèves ont à fournir la preuve de leurs progrès accomplis.

L'administration municipale est représentée auprès du Conservatoire par un inspecteur, un censeur et un conservateur de la bibliothèque et du mobilier.

Le directeur est autorisé à choisir, parmi les élèves des moniteurs (maestrini e maestrine) chargés de suppléer les professeurs de leurs classes respectives. Mais, ajoute le règlement, *Non cessano di essere soggetti alle discipline comune agli altri allievi ed allieve*, ce que je considère comme une bonne précaution disciplinaire.

A la fin de l'année scolaire ont lieu les examens, tant de passage d'une classe dans une autre que de fin d'études.

L'enseignement de la musique religieuse ne fait point l'objet, à Gênes, d'une classe spéciale. Le Conservatoire possède un petit orgue ancien qui, pour l'époque de sa construction et surtout pour l'Italie, n'est pas sans offrir de l'intérêt. En Belgique, il ne suffirait pas à un village de deuxième ordre.

Il y a en Italie, tellement de diversité sous le rapport des livres de plain-chant, qu'à moins d'enseigner le *graduel* et le *vespéral* de la paroisse dans la circonscription de laquelle se trouve le local du Conservatoire, le professeur risque d'expliquer à ses élèves une édition non pratique et partant inutile.

Somme toute, le Conservatoire de Gênes, tel qu'il vient d'être réorganisé, donne de belles espérances pour l'avenir. Je le comparerais volontiers, pour l'importance à celui de notre ville de Mons; en Belgique, école qui doit à votre administration personnel, Monsieur le Ministre, un subside moyennant lequel son nouveau directeur, M. Huberti pourra réaliser des progrès.

La gloire de l'établissement Génois, c'est son antique salle de concert. Au point de vue de la beauté architecturale et de l'acoustique, nulle ville d'Italie ne possède une salle qui en approche. Elle fut construite autrefois par les pères Oratoriens, ce qui est tout dire.

Quel est le musicien au courant de l'histoire, qui ne sache ce que S. Philippe de Néri et ses disciples ont fait, dans toute l'Italie, pour la propagation de la belle musique? C'est pour eux qu'Animuccia, Palestrina et tant d'autres compositeurs de génie ont spécialement écrit. C'est chez eux qu'est né l'Oratorio, l'épopée musicale, la forme la plus élevée de l'art.

Aussi, Monsieur le Ministre, quand on se rappelle que l'Eglise Catholique, de l'aveu même de ceux qui ne croient pas à ses dogmes, a été de tout temps la mère nourricière des Beaux-arts, on se demande, en entrant dans la salle des Oratoriens de Gênes, comment il a pu venir, de nos jours, à l'esprit d'hommes sérieux, de réclamer la proscription de la musique, de nos temples! A entendre ces écrivains, il ne nous resterait plus qu'à faire un au-to-da-fé de milliers de chefs-d'œuvres.

Ils ne savent pas que l'unité diatonique en musique, est absolument la même chose que la monochromie en peinture. Que diraient-ils s'il fallait enlever de nos basiliques les toiles de Michel-Ange, de Raphaël, de Rubens, et de Fra Angelico lui-même! Car, Fra Angelico était polychromiste comme tous les peintres, et il n'existe pas d'église au monde où, seuls les tableaux en grisaille aient été admis.

Du reste, dans les rares diocèses où ces demandes ont été faites, il se trouve que la précisément le plain-chant et le jeu de l'orgue laissent, comme exécution, le plus à désirer. D'où il résulte qu'après avoir tenté de supprimer toute musique pluritonique et tout orchestre, on avait rien de présentable à mettre à la place.

Je supplierai toujours les catholiques de ne pas oublier

que l'homme qui, dans les temps modernes, a le plus fait pour la musique sacrée, qui a appelé à lui les plus grands compositeurs, qui a organisé ces séances sacrées dans lesquelles est né l'Oratorio, saint Philippe de Néri, a été élevé par les Souverains Pontifes aux honneurs de la canonisation!

J'ajoute à mon rapport, Monsieur le Ministre, (Annexe no 1) le règlement du Conservatoire municipal de Gênes. Ce règlement a subi récemment de petites modifications de détail. J'aurai l'honneur de vous faire parvenir ultérieurement les pièces supplémentaires.

Il m'a paru inutile de faire une visite de toutes les classes du Conservatoire. L'enseignement de Gênes n'est, jusqu'à cette heure, que la reproduction, sur une moindre échelle, de celui adopté dans les grandes écoles dont j'aurai à m'occuper plus loin.

Les maîtrises de chapelle ne présentent rien de bien intéressant en cette ville. On exécut, mais exceptionnellement, de la musique orchestrale dans certaines églises. Tout, dans ces cas, dépend du choix des morceaux et des intentions plus ou moins pieuses des organisateurs. Sous ce rapport, il en est de Gênes comme de toutes les villes où la musique sacrée n'est pas l'objet d'études spéciales.

Au grand théâtre de Gênes, le personnel des musiciens, tant choristes qu'instrumentistes, est considérable. Comme dans presque toutes les scènes d'Italie, le chef d'orchestre se trouve placé derrière sa phalange musicale, contre les premières stalles.

Je ne puis admettre les dispositions en usage à Carlo-Felice pour la division des masses orchestrales. Les contre-basses, notamment, entravent le coup d'œil du public, sans profit aucun pour la sonorité. Les cuivres sont dominés par un saxo-tuba qui écrase tous les effets. Au reste, je l'ai remarqué partout en Italie, les cuivres manquent le plus souvent du timbre voulu, pour le rôle respectif de chacun d'eux. La facture me paraît être plus arriérée qu'en France, en Belgique et en Allemagne.

Mais je dois dire, à l'honneur du théâtre royal de Gênes, que sur nulle scène en Italie, je n'ai rencontré des choristes plus consciencieux dans l'interprétation de leur rôle, chantant avec plus d'intelligence et d'expression.

L'orchestre dans son ensemble n'offre rien de remarquable, comme nuances, comme aplomb. La direction néanmoins est nette et assez rigoureuse. Je crois inutile de parler des chefs de rôle, tant hommes que femmes, parce que, des artistes engagés en représentation ne déterminent nullement, quel que soit leur talent, la valeur musicale de la localité où ils sont de passage.

Gênes, pas plus qu'aucune autre ville d'Italie, ne possède de Société chorale, dans le genre de celles qui sont si nombreuses et si florissantes en Belgique.

—A continuer.

NOUVELLES MUSICALES CANADIENNES.

—M. Ackermann a pris la direction de la Fanfare Ste. Marie, du faubourg Québec.

—Notre violoniste Canadien, M. Oscar Martel, nous est arrivé de Paris, lundi, le 28 Octobre dernier.

—Le second concert de la "Société Philharmonique," aura lieu en Janvier prochain, à la salle de l'Institut des Artisans.

—A vendre chez A. J. Boucher, au prix nominal de \$60, comptant, un excellent piano droit de seconde main, très-convenable pour une école.